

Département : 21 IM 21001849
Aire d'étude : NOLAY
Commune : MOLINOT
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00061318).
Emplacement : NEF, MUR DROIT
Dénomination : **CHAIRE A PRECHER**
Précision : D'APPLIQUE

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0771250 Y = 0226110

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LIBOUREL JEAN LOUIS, FROMAGET
BRIGITTE, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : MENUISERIE

Structure : PLAN : HEXAGONAL

Matériaux et techniques : CHENE : TAILLE, TEINTE ; BOIS FRUITIER : TAILLE, TEINTE

Description : SELLETTE MOBILE ET PRIE DIEU A L'INTERIEUR DE LA CUVE ; COURONNEMENT AJOURE
A VOLUTES#MAIN COURANTE DE LA RAMPE EN BOIS FRUITIER

Dimensions : H = 178 LA = 105 PR = 92 , DIMENSIONS DE LA CUVE ; HAUTEUR TOTALE : H =
520 ENVIRON

HISTORIQUE

Datation : 1ERE MOITIE 19E SIECLE

21

n° département

MOLINOT

commune



Village

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Nolay

canton

CHAIRE A PRECHER

dénomination et titre de l'œuvre

39.05

matricule

Lieu de conservation

Edifice contenant l'œuvre église paroissiale de l'Assomption.

Emplacement et position dans l'édifice nef, contre mur droit.

Propriétaire communeProtection M.H.E de conservation assez bonDossier établi le 13 septembre 1978

revu le

par Jean-Louis Libourel et B. Fromaget

par

Matériaux :

- chêne (chaire) et fruitier (main courante de la rampe de l'escalier) teintés et vernis.

Dimensions :

H. totale 5,20 m environ.
 Cuve H. 1,78 m L. 1,05 m Pr. 0,92 m
 H. dossier 1,50 m environ.
 H. couronnement 1,10 m environ.

Description sommaire :

- cuve et abat-voix de plan hexagonal ; à l'intérieur de la cuve, sellette mobile et prie-dieu.
- dossier rectangulaire orné de 2 pilastres.
- couronnement ajouré à volutes.

Datation :

1° moitié du XIX° siècle.

CHAIRE A PRECHER

